


De nouvelles dénominations pour un concept ancien : le rôle de l'adjectif qualificatif, de l'adjectif relationnel et du substantif épithète dans les processus d'innovation néologique en temps de pandémie

 dorif.it/reperes/danio-maldussi-de-nouvelles-denominations-pour-un-concept-ancien-le-role-de-ladjectif-qualificatif-de-ladjectif-relationnel-et-du-substantif-epithete-dans-les-processus-d/

Danio MALDUSSI

Danio Maldussi

Università di Bologna, Campus di Forlì

danio.maldussi@unibo.it

Résumé

À la suite des effets dévastateurs du virus Ebola survenus en 2014, la Banque mondiale lance en 2017 les *pandemic bonds*, des titres assimilables à des polices d'assurances. Dans notre article nous focalisons l'attention sur la structure des termes composés qui ont pour substantif recteur le terme *obligation* afin d'analyser comment les différentes typologies (*non + nom en position épithète*, *substantif recteur + adjectif relationnel*, *substantif recteur + adjectif qualificatif*) sont fonctionnelles à la sollicitation de l'appétit des investisseurs. En conclusion, nous étudions les aspects sur lesquels se concentrent la communication institutionnelle de la Banque mondiale ainsi que la presse écrite spécialisée française en matière de *pandemic bonds*.

Abstract

New names for an old concept: the role of the qualifying adjective, the relational adjective and the epithet noun in the processes of neological innovation in times of pandemics

As a result of the devastating consequences of the Ebola virus in 2014, in 2017 the World Bank issued *pandemic bonds*, securities that function as insurance policies. In this article we focus on the structure of compound terms that have the term *obligation* as head term in order to analyse how the different types of compound terms (*noun + noun*, *relational adjective + noun*, *qualifying adjective + noun*) can function as a way of encouraging interest on the part of investors. Finally, we study those aspects of pandemic bonds which are the focus of the World Bank's institutional communication and the French specialized press.

1. Introduction

À la suite des effets dévastateurs du virus Ebola survenus en 2014, la Banque mondiale, faisant preuve de capacité prévisionnelle, de créativité ainsi que de réactivité, lance en 2017, les tout premiers *pandemic bonds*, des titres d'emprunt destinés à recueillir des fonds pour soulager les pays les plus en difficulté en cas d'urgence pandémique. Nous précisons dès à présent que l'expression *pandemic bonds* connaît deux traductions françaises : *obligations pandémiques*, tournure fréquemment utilisée par la presse spécialisée, et *obligations pandémie*, expression moins fréquente que la première dans la presse spécialisée mais la seule, avec deux occurrences au total, utilisée dans les rares documents en langue française publiés sur le site de la Banque mondiale. Nous analyserons les connotations pragmatiques liées à ce choix dans la partie consacrée aux différentes structures des termes composés

Dans un premier temps, après avoir présenté le cadre théorique et le choix des sous-corpus, nous esquissons le rôle de l'ingénierie financière dans la structuration de nouveaux produits financiers. Dans un deuxième temps, après une brève analyse du terme *obligation* en tant que titre négociable et après avoir illustré la structure des trois typologies de termes composés ayant comme tête de syntagme le substantif *obligation*, notamment *nom – nom* (comme, par exemple, les *obligations samouraï*), *nom – adjectif qualificatif* (comme par exemple, les *obligations vertes*) et *nom – adjectif relationnel* (comme par exemple, les *obligations pandémiques*), nous essayons d'apprécier le degré d'adéquation entre les objectifs déclarés de ces produits et les différentes catégories d'adjectifs utilisées pour les dénommer, ainsi que le rôle et l'apport de ces dernières dans la création de dénominations qui se présentent plutôt comme des escamotages commerciaux visant à solliciter et à captiver l'appétit des investisseurs. Des dénominations qui s'apparentent des « néologismes d'appel ou de focalisation » et des « néologismes appât » identifiés par Sablayrolles (2000 : 368-373).

Dans un troisième temps, nous étudions les aspects sur lesquels se concentrent la communication institutionnelle en langue anglaise de la Banque mondiale ainsi que la presse écrite spécialisée française en matière de *pandemic bonds*. En particulier, nous essayons d'évaluer la distance entre les thèmes récurrents et polarisants qui caractérisent les documents susmentionnés, nous focalisant, entre autres, sur les polémiques qui ont investi les aspects critiques de type technique présidant au fonctionnement de ces produits (par exemple les conditions très restrictives de déclenchement des financements en faveur des pays en difficulté) que l'éclatement de l'épidémie de COVID-19 a remis à l'ordre du jour.

2. Cadre théorique et fondements méthodologiques

Sur le plan théorique, en matière d'étude des adjectifs en français, notre point de départ est l'analyse de Noailly (1999). Pour ce qui est de la définition d'adjectif, nous adoptons celle identifiée par Orlandi (2020 : 17), à savoir : « les adjectifs sont des termes *relationnels* et *non saturés* » ; ils ont tous besoin « d'être saturés par un substantif, c'est là le propre de l'adjectif » (*Ibid.* : 18). Pour ce qui est de la notion d'emploi de l'adjectif nous faisons appel aux caractéristiques décrites par Orlandi (2020 : 10) à savoir : « valeur que l'adjectif acquiert *dans sa relation* avec le substantif », donc au contact avec le substantif, ce qui fait que la modification adjectivale directe peut se concrétiser en un « emploi relationnel », en un « emploi qualificatif » (*Ibid.* : 33), voire en un emploi « argument » (*Ibid.* : 40). En ce qui concerne le substantif épithète, notre ouvrage de référence est le volume de Noailly (1990). Pour ce qui est du substantif attribut et de la définition d'adjectifs primaires, nous faisons référence au descriptif de Goes (1999). À propos des parcours de type métonymiques, nous nous inspirons des réflexions de Bonhomme (2006). Pour ce qui est de la métonymie et de la métaphore adjectivales, nous faisons référence aux articles de Martin (1985 ; 1986) et Meyer (1988).

3. Choix des sous-corpus et méthodologie

L'analyse guidée sur corpus que nous proposons ici est à la fois quantitative et qualitative. Les sous-corpus monolingues spécifiquement construits pour cette recherche sont au nombre de cinq : les deux premiers sont des sous-corpus en ligne construits avec le logiciel *BootCat* et consacrés respectivement à l'analyse du comportement des adjectifs qualificatifs (dorénavant *AQ*, 196.423 mots) et relationnels (dorénavant *AR*, 126.754 mots)[1]. Le troisième et le quatrième sous-corpus, dénommés respectivement *Obligations pandémiques* (dorénavant *OPS*, 16.722 mots) et *Obligations pandémie* (dorénavant *OP*, 6.783 mots), réunissent une série d'articles de presse écrite française sélectionnés par la banque de données *Nexis Uni*, couvrant un laps de temps allant de 2017 à 2021[2]. Le cinquième, dénommé *World Bank* (dorénavant *WB*, 34.782 mots), réunit les textes en langue anglaise disponibles sur le site de la *Banque Mondiale* concernant les technicités et le déploiement du projet PEF (*Pandemic Emergency Financing Facility*), en français *Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie* dont les *pandemic bonds* représentent le support financier. Ces trois derniers sous-corpus visent l'appréciation de l'écart entre le focus technique de la communication institutionnelle de la part de la Banque mondiale et les retombées dans la presse spécialisée. L'exploration et le traitement des sous-corpus susmentionnés sont effectués grâce au logiciel de gestion de corpus *Sketch Engine*[3].

4. Le rôle de l'ingénierie financière

L'ingénierie financière est une discipline empirique et multidisciplinaire développée récemment dont l'objectif est multiple. Elle est au service de la finance d'entreprise et de ce fait elle « peut être conçue comme l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour viabiliser financièrement l'entreprise au-delà de ses mutations, en préservant la solidité de son bilan, la cohésion de son actionnariat et l'adéquation entre finance et capital » (BADAZ 2009 : en ligne).

Toutefois, son rôle ne s'arrête pas là. Elle a également pour ambition de concevoir et de structurer de nouveaux produits financiers. Son but est d'offrir aux investisseurs, grâce à l'analyse quantitative et à des techniques mathématiques pointues, des opportunités d'investissement de plus en plus sophistiquées et innovantes ainsi que de répondre à la demande d'actifs à haut rendement.

Or, la création de nouveaux produits financiers va de pair avec celle de nouvelles unités terminologiques et de ce fait l'ingénierie financière joue un rôle capital dans la néologie financière d'origine anglo-américaine qui finit par se répandre dans les langues néolatines avec des résultats forts différents selon les langues et les cultures de destination. Le degré d'acceptation des néologismes est de ce fait intrinsèquement lié à la présence ou à l'absence d'une politique linguistique nationale, à savoir au type de relation que les langues instaurent avec l'anglo-américain. Il suffit de penser à la combinaison figée entre substantif recteur et position adjectivale *call option*, un contrat qui confère à son acheteur le droit mais non pas l'obligation d'acheter une quantité déterminée d'actifs à un prix convenu, pour laquelle le français choisit une solution autochtone, *option d'achat*, alors que l'italien, dans la plupart des cas, opte pour une hybridation limitant la solution autochtone au substantif recteur, *opzione call*, quand il n'opte pas pour l'emprunt intégral *call option*.

Sans être à l'abri de critiques, comme par exemple lors de la crise de 2007 dite des *subprimes*, depuis quelques années, l'ingénierie financière œuvre pour concevoir des produits qui combinent rendements financiers et impact positif pour notre planète. Dans le sillage d'une nouvelle tendance plus « sociale » et plus écologique qui porte de nos jours à l'institution de la notion de délit d'*écocide*[4], l'ingénierie financière crée, entre autres, les *obligations vertes* pour la lutte contre le réchauffement climatique, les *obligations bleues* destinées à la protection des océans et de la biodiversité, voire les *rhino-bonds*, visant à protéger les rhinocéros du Kenya et de l'Afrique du Sud de la menace d'extinction.

L'éclatement de la pandémie de Covid-19 change à nouveau la donne : le devant de la scène n'est plus occupé par les *obligations vertes* mais plutôt par les *obligations sociales*, fruit d'une sensibilité accrue pour les financements plus responsables et durables.

Comme preuve de la capacité prévisionnelle, de la créativité ainsi que de la réactivité du secteur financier, la Banque mondiale lance en 2017, à la suite des effets dévastateurs du virus Ebola en 2014, les *pandemic bonds*, des produits qui rentrent dans la catégorie hyperonymique des *obligations catastrophes*, à savoir des titres assimilables à des

polices d'assurances qui se déclenchent en cas de catastrophes naturelles. Mais analysons tout d'abord brièvement le concept d'*obligation* au sens juridique et financier, pour esquisser ensuite un survol sur les différentes structures des termes composés.

5. Les obligations : un concept ancien

Les obligations, de même que les actions, constituent les produits primaires de l'univers financier. La première définition d'*obligation* que nous offre le *Trésor de la Langue Française informatisé* (dorénavant *TLFi*)[5] est celle de « [l]ien de droit par lequel une ou plusieurs personnes déterminées sont tenues, en vertu d'un contrat, d'un quasi-contrat, d'un délit, d'un quasi-délit ou de la loi, envers une ou plusieurs autres, également déterminées, à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose ». Or, toujours d'après le *TLFi*, une obligation (marques d'usage Droit commercial et Fin.) est un « [t]itre négociable (nominatif ou au porteur) remis par une société ou une collectivité publique à ceux qui lui prêtent des capitaux et réalisent la division du montant total d'un emprunt en coupures d'un même chiffre ». Cette acception est confirmée par le *Dictionnaire d'économie, finance, banque et comptabilité* de Valente, selon qui une obligation est un titre « remis au prêteur en représentation de sa créance » (VALENTE 1990 : 156). Dans l'acception boursière, Valente (1990 : 423) précise qu'il s'agit de « [t]itres à long terme négociables dont l'intérêt, fixe, variable ou indexé, est payable par coupons annuels et qui sont eux-mêmes remboursables en une seule fois ou par tranches. Les obligations sont généralement cotées en Bourse ».

Sur la base de la première définition d'obligation offerte par le *TLFi*, le terme *obligation* indique un nom de procès non saturé dont l'agent responsable de l'action est obligé de faire quelque chose, comme le précise la définition même, « en vertu d'un contrat ». Par contre, quand le terme *obligation* sert à indiquer le référent d'ordre juridique et boursier, à savoir un titre négociable, il assume principalement la fonction d'un nom classifieur sans verbe support et de ce fait se comporte en tant que terme saturé, comme dans l'exemple suivant construit avec la copule « est » : « [u]ne *obligation perpétuelle* est une obligation qui n'a pas de date d'échéance » (MONEYSTORE 2012 : en ligne). Dans ce cas l'adjectif épithète *perpétuelle* est en emploi qualificatif et aspectuel mais a une fonction classifiante. L'adjectif *perpétuelle* « introduit une relative déterminative [les obligations qui sont *perpétuelles*] et apporte une propriété qui ne peut pas être séparée du contenu du nom » (ORLANDI 2020 : 37). Ce qui fait que les *obligations perpétuelles* sont une catégorie d'obligations. Toutes les structures que nous avons repérées dans nos sous-corpus (*nom – nom*, *substantif recteur – adjectif qualificatif*, *substantif recteur – adjectif relationnel*) sont caractérisées par le blocage prédicatif, ce qui fait que les différentes catégories d'adjectifs ne sont pas dissociables du contenu du nom, d'où leur fonction catégorisante.

6. Les différentes structures des termes composés : un survol

Dans ce paragraphe nous focalisons l'attention sur les trois typologies de structure que comportent les termes composés à travers des exemples du domaine financier et ayant le terme *obligation*, en tant que « titre négociable », comme tête de syntagme :

- a) *nom – nom* : formation nominale résultant de la juxtaposition de deux substantifs : un substantif recteur (*obligation*), qui se double d'un autre nom en position épithète comme dans l'exemple des *obligations samouraï* ou des *obligations pandémie*, structure que nous analyserons en la comparant à celle des *obligations pandémiques*, dans la partie consacrée à cette dernière[6] ;
- b) *substantif recteur – adjectif qualificatif* comme dans le cas des *obligations vertes*;
- c) *substantif recteur – adjectif relationnel* : c'est le cas des *obligations pandémiques*.

Analysons-les dans le détail.

a) Le premier cas est celui de la structure *nom – nom*. Appartiennent à cette catégorie les *obligations samouraï*, *yankee*, *kangourous*, *matador*, *panda*, entre autres, des emprunts libellés respectivement en yen, en dollars, en dollars australiens, en pesetas (avant l'introduction de l'euro). L'interprétation de ce type de structure se fait à travers un raisonnement de type métonymique : les *obligations samouraï*, pour d'évidentes raisons, renvoient au Japon, de même que les *obligations yankees* renvoient aux États-Unis, les *obligations kangourous* à l'Australie, les *obligation matador* à l'Espagne et les *obligations panda* à la Chine. Les différents substantifs en position épithète qui accompagnent le terme *obligation* sont des substantifs métonymiques qui réfèrent métonymiquement à leurs pays respectifs. Considérons l'exemple des *obligations samouraï*. Le *samouraï*, guerrier emblème du Japon s'il en est, en tant que métonymie, « active [...] en mémoire des réseaux intrinsèques qui en précisent l'univers représentatif [un *samouraï* est courageux, austère, impassible...] » (BONHOMME 2006 : 29) et « dont la somme constitue la cotope » (*Ibid.* 30), une cotope qui, dans notre cas, présente « une forte structuration interne, stabilisée par la doxa et le savoir partagé d'une communauté donnée » (*Ibid.*). Nous pouvons aussi dire qu'ici l'adjectivation s'apparente en quelque sorte à des « métonymies adjectivales » (MEYER 1988) : elle est « impertinente » (*Ibid.* 194) dans le sens qu'elle indique un « décalage » signalé au récepteur « par le fait que la propriété désignée par l'adjectif [...] [dans notre cas le substantif *samouraï*] ne convient pas, en quelque sorte, à l'entité désignée par le nom recteur [...] ou à la situation contextuelle » (*Ibid.*).

Or, il est intéressant de souligner que ces types d'instruments financiers ont la particularité commune d'être émis par des non-résidents, entreprises ou émetteurs souverains, sur le marché domestique de référence. Par exemple, les *obligations samouraï* sont des obligations émises par des groupes étrangers, donc *non japonais*, sur le sol japonais, ce qui fait que leur émission dans l'Archipel vise l'objectif de « stimuler la

concurrence entre établissements sur le marché obligataire primaire japonais [et de] réveiller le marché domestique » (BARRÉ 1997 : en ligne), dont le déclin a commencé quand le Ministère des Finances a autorisé les résidents japonais à émettre en euroyens, élargissant ainsi l'éventail des investisseurs (*Ibid.*). De ce fait ces obligations non seulement permettent de réduire les risques de change et d'alléger les procédures pour importer des capitaux mais elles représentent aussi un outil important de diversification des sources de financement. Pour en revenir à notre analyse, c'est bien la forme composée dont l'interprétation se fait par voie métonymique qui constitue un important clin d'œil pour les investisseurs en parfaite adéquation avec les objectifs de ces produits, un appât destiné à satisfaire leur appétit en instruments financiers : dans le cas des *obligations yankee*, par exemple, « [c]e qui importe, c'est que l'émetteur ait un angle américain pour séduire les investisseurs outre-Atlantique » (COUET 2012 : en ligne).

b) nom – adjectif qualificatif : formation composée où la tête de syntagme *obligation* se double d'un adjectif qualificatif primaire, par exemple ceux qui indiquent des couleurs[Z], comme dans le cas des *obligations vertes*, ou d'autres adjectifs avec emploi qualificatif qui identifient des produits classiques tels que les *obligations hybrides*, *synthétiques*, *nanties*

Passons à l'analyse des *obligations vertes*. Il convient tout d'abord de souligner que ce type d'obligations, dont l'émetteur peut être une entité publique ou privée ou une institution internationale, est une classe d'actifs qui partage les mêmes risques que ceux des obligations classiques : risque de crédit, risque de liquidité, risque de *duration*[8]. Précisons également que les *obligations vertes* s'opposent aux *obligations non vertes*, les premières devant être assorties de la quantification des bénéfices pour l'environnement et de l'« obligation de fournir un reporting sur les projets [qu'elles contribuent] à financer et sur le caractère vert des projets financés » (LE CERCLE DE L'EPARGNE : en ligne). Or, les risques de manipulation ne manquent pas : il suffit de penser aux risques de *greenwashing*, en français verdissage ou écoblanchiment, « procédé marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse » (*Ibid.*).

Visiblement, l'étiquette *verte* focalise ici l'un des sèmes de l'éventail de ses symboliques possibles[9] à savoir une image écologiquement responsable qui de ce fait constitue un véhicule important de marketing car elle permet de labéliser un produit et de le proposer sur le marché en tant que *vert*. L'adjectif *vert* a aussi une fonction *classifiante* : à côté de la catégorie des *obligations vertes*, il existe également, par exemple, la catégorie des *obligations bleues* pour la protection des océans et de la biodiversité. Comme le montre notre sous-corpus AQ, la liste des associations entre substantif recteur et adjectif qualificatif *vert* est vaste : « projets », « taxes », « économie », « actifs » (l'énergie renouvelable est un actif vert), « finance », « prêt », « prime », « fonds »... et, finalement, « label », qui permet « d'identifier les investissements à bénéfices climatiques plus facilement, réduisant ainsi la friction sur les marchés » (FSD Africa 2020 : 8).

Les cas où la tête de syntagme *obligation* est suivie d'autres adjectifs avec emploi qualificatif, tels que *hybrides*[10], *nanties*[11] et *synthétiques*, prévoient un type d'interprétation différent, avec un degré différent de transparence. Prenons l'exemple des *obligations synthétiques*. Contrairement à la structure *obligation verte* où l'adjectif qualificatif *vert* a un emploi « oblique », c'est-à-dire « le type de modification qui entraîne une rupture du rapport de qualification » (ORLANDI 2020 : 86 ; voir aussi PRANDI 1992 : 97) où la propriété n'est pas attribuée au référent du substantif recteur, l'interprétation de *synthétique* ne peut être récupérée qu'à travers la compétence disciplinaire, l'adjectif *synthétique* se référant au concept de *reproduction*, en anglais *replication*, d'un produit financier : un instrument financier *synthétique* est une combinaison de positions longues et de positions courtes en instruments financiers[12] qui *reproduit* le profil de risque/rendement d'un autre instrument financier. L'extension de sens est motivée mais elle n'est transparente que pour le cercle restreint des experts.

c) *nom – adjectif relationnel*, comme par exemple les *obligations pandémiques*. Nous précisons que l'exploration de nos sous-corpus *OPS* et *OP* révèle la présence de deux types de structures en français pour *pandemic bonds* (la forme anglaise *pandemic* remplit les deux fonctions d'adjectif et de substantif) : *obligations pandémiques* et *obligations pandémie*, la première affichant une fréquence normalisée plus élevée par rapport à la deuxième[13]. Procédons par ordre en analysant tout d'abord la structure la plus fréquente.

Pandémique(s) est un adjectif dénominal dit *de relation*. *Obligation(s)* indique un titre financier et se comporte en tant que nom classifieur, donc sans explicitation de ses arguments. Comme l'explique Goes (1999 : 258), « [l]ors de la détermination relationnelle, c'est la totalité du sens du nom de base qui est présente dans l'adjectif », ce qui fait que « [t]out adjectif dénominal est donc relationnel par sa structure dérivationnelle » (*Ibid.* : 256)[14], c'est-à-dire qu'il met en relation le nom tête avec le référent du nom duquel il dérive. Or, comme nous l'avons écrit au début de cet article, les *obligations pandémiques* rentrent dans la catégorie plus vaste des *obligations catastrophe*. Du point de vue linguistique, les *obligations catastrophe*, calque de l'anglais *catastrophe bonds* (CAT bonds), représentent la catégorie hyperonymique dont les *obligations pandémiques* représentent l'hyponyme, comme le montre l'exemple *obligations catastrophes pandémiques* de l'anglais *pandemic catastrophe bonds*. *Catastrophe* est un nom de procès en position adjectivale, donc un *substantif épithète*, dont l'interprétation inférentielle, à l'instar des *obligations pandémie*, suit le critère de la *destination* qui se réalise dans la proposition verbale « N1 est destiné (consacré) à N2 » (NOAILLY 1990 : 122) : une *obligation catastrophe* est un titre négociable qui vise à réparer les dommages dus aux catastrophes naturelles. Nous remarquons qu'il existe en français la forme avec le substantif épithète au pluriel, *obligations catastrophes*, qui fait allusion à des événements ponctuels alors que la forme au singulier se réfère au concept général. Par contre, la forme *obligation catastrophique* également présente mais de loin la moins fréquente, contrairement à *pandémique*, n'a plus la fonction de renvoyer au référent (la pandémie) mais acquiert une valeur qualificative, à savoir *qui a des conséquences comparables à celles d'une catastrophe*.

Obligations pandémie est la seule forme présente dans le communiqué de presse du 21 mai 2016 et dans la note d'information du 27 juillet 2020 publiés en version française sur le site de la Banque mondiale, l'adjectif relationnel *pandémique* étant réservé aux substantifs *grippe* et *propagation*[15]. Les connotations pragmatiques liées à la juxtaposition du substantif épithète, similaire à la construction de langue anglaise, sont peut-être dues à l'influence du contexte linguistique dans lequel évolue la Banque mondiale, alors que la construction avec l'adjectif relationnel est plus cohérente avec l'ordre de modification progressif typique des langues néolatines. Il est cependant tout aussi significatif de remarquer que dans notre sous-corpus de presse *OP* l'utilisation de l'expression *obligations pandémie* est précisée fréquemment, dans le cotexte immédiat, par une référence à la Banque mondiale, comme dans l'exemple suivant : « Les investisseurs ayant acheté les 'obligations pandémie' émises par la Banque mondiale pourraient perdre tout ou partie de leur mise » (BENOIT 2020)[16].

Obligation pandémie présente la structure *nom + nom* et se comporte comme *obligations catastrophe* où N2 indique la destination des fonds recueillis à travers l'émission de ce type d'obligations. Il est intéressant de remarquer que ces deux structures pourraient également rentrer dans la série opposée de l'origine, s'apparentant à l'exemple cité par Noailly (1990 : 127), « impôt- sécheresse », dans notre cas en référence à des obligations qui seraient émises à cause de la pandémie. La phrase verbale serait alors : « N2 est à l'origine de N1 » (*Ibid.* : 126). Ce qui prouve que, entre destination et origine, il y a parfois « bien des occasions d'hésiter » (*Ibid.* : 128). Or, sur la base des objectifs spécifiques de ce type de produits financiers, nous penchons pour la série de la destination. Pour ce qui est de la structure des deux syntagmes, *N + adjectif relationnel* et *N + N*, nous ajoutons que l'activation par l'adjectif relationnel tout en étant moins directe est tout aussi efficace. Comme l'affirme la même auteure (*Ibid.*: 185), « [l']adjectif de relation, tout proche qu'il est du substantif à partir duquel il est construit, n'a pas pouvoir de DÉSIGNER comme pourrait faire, dans certains de ses emplois, ledit substantif. Au lieu de référer directement à un objet du réel, il y renvoie allusivement ». Le français en tant que langue analytique opte pour l'ordre de modification de type progressif alors que l'anglais, langue synthétique, adopte l'ordre de type régressif. La langue anglaise, pour des raisons typologiques, encourage donc les composés *modifieur + tête* alors que les langues néolatines privilégient l'ordre *tête + modifieur* et par conséquent l'utilisation de l'adjectif relationnel au lieu de la juxtaposition.

Pour conclure, les termes composés activent le lien entre le nom recteur et le nom modificateur, entre le nom recteur et les adjectifs à emploi relationnel, ainsi que les adjectifs à emploi qualificatif, ces derniers à leur tour identifient une spécificité qui finit par restreindre la portée du substantif recteur. Or, si les structures *obligations samouraï* et *obligations pandémiques/obligations pandémie* reflètent le contenu, à savoir la liaison entre deux référents ou entre un référent et un procès, la structure *obligations vertes* exige un processus interprétatif inférentiel activant une chaîne de relations métonymiques entre la propriété – *vert* – et un procès avec ses finalités : par exemple les objectifs écologiques du mouvement « *vert* ». Les expressions linguistiques remplissent simultanément plusieurs fonctions. Bühler (1934), par exemple, fait la distinction entre la

fonction *expressive*, qui fait entendre la voix du sujet parlant, la fonction *appellative*, qui vise à influencer le destinataire, et la fonction *représentationnelle*, qui décrit l'univers de l'expérience. Dans les syntagmes analysés, au-delà du niveau *représentationnel* qui active un réseau de relations conceptuelles, s'avère pertinente la fonction *appellative* ou « incitative qui vise à déclencher une réaction – visible ou invisible – de la part du locuteur » (PERSYN-VIALARD 2011/12 : 162), dans notre cas de la part des investisseurs. En effet, si d'une part les différentes modifications adjectivales qui qualifient le substantif *obligation* focalisent les objectifs de ces produits, d'autre part elles se présentent plutôt comme des escamotages commerciaux rassurants qui exercent une action sur les investisseurs. Les cas des *obligations samourai* et des *obligations vertes* sont évidents, pouvons-nous dire la même chose des *obligations* en cas de pandémie ?

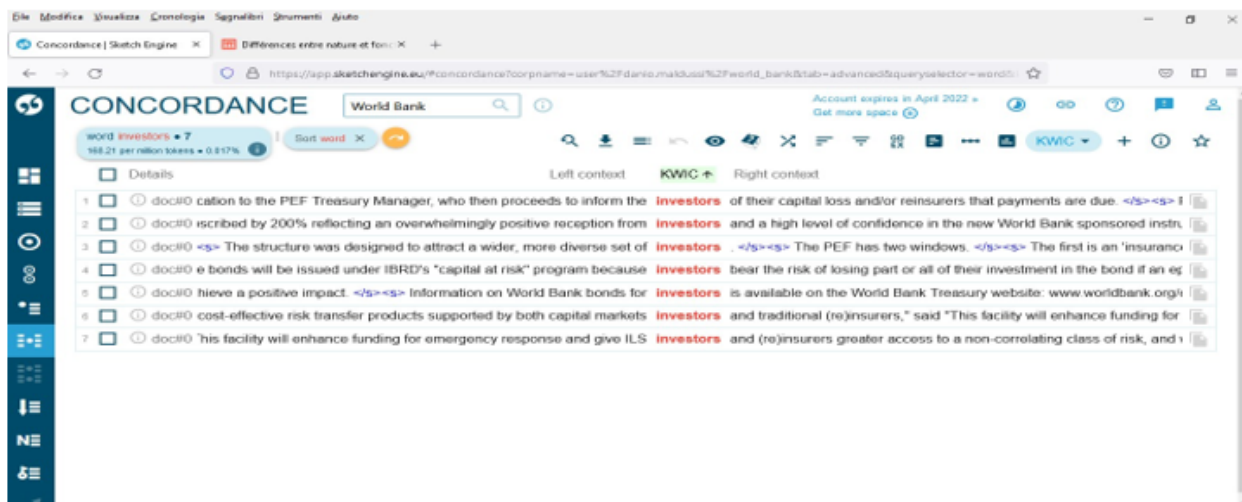
7. Les *pandemic bonds* et la communication institutionnelle

Les *pandemic bonds*, lancés en juin 2017 par la Banque Mondiale et à échéance au 15 juillet 2020, s'insèrent dans le cadre du projet dénommé *Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie* (PEF) promu par la Banque mondiale, en collaboration avec l'OMS et des partenaires privés, et en constituent le support financier. En tant que produits financiers, ces obligations appartiennent à la famille des *obligations catastrophe* émises pour la première fois aux Etats-Unis pendant les années 1990 pour faire face aux catastrophes d'ordre naturel telles que les ouragans, tremblements de terre, tempêtes, inondations et éruptions volcaniques. Ce type de produits est assimilable à une police d'assurance dont l'objectif est de réparer les dommages futurs de grande ampleur en cas de catastrophes naturelles transférant au marché financier une partie des risques encourus par un pays déterminé et mobilisant rapidement les fonds nécessaires[17]. L'aspect qui constitue une nouveauté absolue dans l'univers financier est l'implication du *marché* dans la lutte contre les épidémies, un terme, celui de *marché*, qui, dans cette acception, « renvoie par métonymie à un humain ou à un groupe d'humains » à savoir les investisseurs (LEJEUNE 2012 : 170-171). Ces derniers considèrent ce type de produits comme étant très attirants. Et pour cause. Comme l'écrit Viennot (2016 : en ligne) : « [l]es obligations catastrophes rapportent un intérêt plus élevé que les obligations traditionnelles et sont décorrélées des marchés financiers traditionnels, puisque ce n'est pas la situation économique qui détermine le risque de perdre sa mise ou pas, mais la nature ».

Le terme *pandemic bond* présente un sens stipulé dont les spécificités sont définies dans le *Pandemic Emergency Financing Facility (PEF) Framework* publié sur le site de la Banque mondiale, à savoir « any catastrophe bond issued or to be issued by the Treasury Manager, under which agreed-upon payout(s) will be made available to the Treasury Manager through a reduction of principal amount of the bond due to the bondholders, upon meeting the Activation Criteria »[18].

Par conséquent, la relation entre le substantif recteur et l'adjectif est une relation consolidée, indépendante du contexte discursif dans lequel elle est insérée, systématique et non pas contingente. Après ce bref survol des spécificités de ces produits, nous allons étudier les facettes sur lesquelles se focalisent la communication institutionnelle de la Banque mondiale dans le cadre du projet PEF et la presse écrite spécialisée française. Nous essayerons d'évaluer la distance entre les thèmes récurrents et polarisants qui caractérisent les documents susmentionnés, nous focalisant, entre autres, sur les polémiques qui ont investi les aspects critiques de type technique présidant au fonctionnement de ces produits (par exemple les conditions très restrictives de déclenchement des financements en faveur des pays en difficulté) que l'éclatement de l'épidémie de COVID-19 a remis à l'ordre du jour. À cette fin, nous avons comparé la liste des dix premiers mots par fréquence absolue décroissante de deux sous-corpus : le sous-corpus *WB* et le seul sous-corpus de presse écrite française *OPS*, le sous-corpus *OP*, dont la taille est réduite, ne donnant pas de résultats significatifs. L'exploration de ces deux listes par fréquence absolue décroissante[19] nous montre une première évidence : alors que le sous-corpus *WB* focalise davantage les technicités du mécanisme de financement, comme l'indique la présence de substantifs tels que « PEF », « fund », « country », « agency »[20], « insurance », « outbreak », « window », « body », « coordinator », « allocation », le sous-corpus *OPS* polarise davantage les aspects épidémiologiques de la pandémie : « épidémie », « coronavirus », « pays », « pandémie », « maladie », « COVID-19 » mais aussi « bond » et « investisseur ». L'analyse des collocatifs à travers la fonction *LogDice* du logiciel *Sketch Engine*, qui mesure la force d'attraction d'un terme à l'égard de ses collocatifs, confirme cette première remarque : par exemple, pour ce qui est du sous-corpus *WB*, le substantif « country » est précisé plus fréquemment par « eligible », « ceiling », « allocation », « implementation », « modality » alors que dans le sous-corpus *OP* les collocatifs les plus fréquents du substantif « pays » sont : « touchés », « pauvres », « aide », « morts », « développement », « origine » (en référence au pays d'origine de la maladie).

Passons maintenant à l'analyse qualitative des données en examinant l'un des substantifs présents parmi les dix premiers du sous-corpus *OPS* mais qui ne figure pas parmi les dix premiers du sous-corpus *WB*, à savoir *investisseurs/investors*, dont l'analyse s'avère très parlante. Le substantif « investors » ne présente au total que 7 occurrences dans le sous-corpus *WB*. L'analyse des collocatifs n'étant pas significative, grâce à la fonction *Concordance* de *Sketch Engine* nous nous attardons sur l'exploration de chaque contexte élargi d'apparition du substantif (Fig.1).



Si les contextes 1 et 4 focalisent les risques encourus par les investisseurs, en revanche les 5 contextes restants ne font que mettre en évidence les bienfaits pour les investisseurs, l'accueil positif de la part de ces derniers (contexte 2) ainsi que les mérites de la Banque mondiale. Cette dernière pourra attirer diverses catégories d'investisseurs, renforcer le financement des interventions d'urgence et aura à sa disposition des instruments efficaces de transfert du risque permettant à la fois aux investisseurs et aux réassureurs d'accéder à des classes d'actifs non corrélés.

Examinons maintenant les contextes d'apparition du substantif « investisseurs » (66 occurrences) dans le sous-corpus *OPS*. L'analyse des collocatifs montre que le focus est le risque de perte du capital encouru par les investisseurs. Le repérage des verbes qui ont le substantif « investisseurs » en tant qu'agent responsable de l'action, réalisé grâce à la fonction *Word Sketch* qui permet de repérer les verbes, les adjectifs et les prépositions les plus fréquents en co-occurrence avec le substantif susmentionné, ne fait que confirmer cet aspect: « acheter », « détenir », « bénéficiaire », « perdre », « récupérer »[21], « exposer » (« les investisseurs s'exposent au risque »), « préférer », « toucher » (des intérêts tous les ans) etc. Pour conclure, si le sous-corpus *OPS* focalise davantage le risque pour les investisseurs, le sous-corpus *WB* souligne davantage les bienfaits pour ces derniers et les mérites de la Banque mondiale. À la base de cette différence, il existe certainement des raisons pragmatiques liées au rôle, aux fonctions, aux interlocuteurs et à leurs attentes ainsi qu'à l'environnement dans lequel ces derniers évoluent, bref aux différents publics destinataires de ces communications. Or, une analyse fine des contextes élargis présents dans notre sous-corpus *OPS* nous permet de catégoriser les raisons de cette crainte et deux autres thèmes récurrents et polarisants, tels que le mécanisme de déclenchement des financements et l'attraction des investisseurs, des thèmes étroitement mêlés.

Aux fins de l'analyse du premier thème polarisant, le repérage des deux contextes d'utilisation du substantif *déclenchement* s'avère assez révélateur : à côté de l'acception *déclenchement d'une épidémie* nous repérons aussi *seuils de déclenchement des financements* de la part de la Banque mondiale, décrits dans le prospectus d'émission de ces produits[22]. Ces seuils sont complexes, voire contraignants, car ils prévoient « au moins 2.500 morts dans le pays d'origine de l'épidémie (ou 250 si c'est dans l'un des 76

pays émergents désigné par l'OMS) suivi de 20 décès dans un deuxième pays, et ce, douze semaines après la publication du premier rapport de situation de l'OMS » (GOUBY 2020, en ligne). Avec la propagation du COVID-19, ce scénario n'apparaît plus aussi improbable...

Or, « [s]i la Banque mondiale a établi des critères qui peuvent paraître restrictifs, c'est en partie pour que cette assurance ne se déclenche qu'en cas de risque réel de pandémie, mais aussi », comme le note le Wall Street Journal « pour attirer les investisseurs » (SEIBT 2020). Le thème de l'attraction est bien présent : les investisseurs « [...] bénéficient d'un placement attractif dans un environnement de taux bas » (RAYNAL 2020 : en ligne).

Résultat : « [...] à vouloir trop plaire aux investisseurs, la Banque mondiale aurait négligé l'intérêt des pays pauvres frappés par une épidémie, dénoncent les détracteurs du mécanisme. Le mécanisme ne peut se déclencher que lorsque la situation sur le terrain s'est déjà fortement dégradée, alors que [citant l'économiste Jonas, très critique à l'égard de ces produits] 'pour être efficace, il faut pouvoir agir tôt' » (SEIBT 2020 : en ligne). Parallèlement, la perte de valeur des obligations pandémiques se chiffrait autour de 50% de leur valeur[23]. La raison est évidente : les investisseurs, craignant de perdre la totalité ou une partie de l'investissement, se sont empressés de vendre ces titres, faisant chuter leur valeur. Aspect assez paradoxal, les investisseurs seraient les seuls gagnants. Comme l'écrit Benoit (2017, en ligne) :

En contrepartie [du risque encouru de perdre leur mise initiale], les porteurs d'obligations, qui affichent une maturité de 3 ans, toucheront un rendement confortable tant qu'aucune épidémie ne se déclenche. Le coupon des obligations couvrant les risques de pandémie de grippe ou de coronavirus (comme le SRAS) est de 6,5 % au-dessus de l'US Libor [LIBOR dollar américain tient lieu de taux de base]. Les obligations portant sur des maladies plus graves, comme Ebola, rémunéreront leurs porteurs à 11,1 % au-dessus du Libor. Le financement de ces intérêts sera fourni par le Japon et l'Allemagne[24].

Et comme le souligne Raynal (2020 : en ligne), « [...] cet investissement pourrait se révéler une très bonne affaire pour les souscripteurs de la tranche A car la perte des 16,67% du capital investi devrait être largement compensée par le total des taux d'intérêt perçus depuis 2017, environ 96 millions de dollars ». La tranche B qui porte sur 95 millions de dollars, au contraire, est plus risquée.

Morale : « Au total, le paiement de la Banque mondiale devrait être de 195 millions de dollars [...] tandis que [l]es fonds ne devraient être versés qu'après la mi-mai, ce qui est relativement tard dans le cadre de cette crise » (LAMBRECHTS 2020 : en ligne).

Revenons maintenant au rapport entre adjectifs et substantifs. Comme nous le montre l'exploration de nos sous-corpus, les différents emplois adjectivaux ainsi que les noms en position attribut « samourai » et « pandémiques », remplissent tous la fonction de marqueurs qui servent « à la distinction de la sous-classe des objets considérés »

(ORLANDI 2020 : 159). Toutefois, l'aspect intéressant est le rôle d'appât à l'égard des investisseurs : le substantif en position épithète *samourai* dénomme non seulement une classe précise d'actifs mais aussi un type de placement très convoité par les investisseurs au vu de ses avantages. L'adjectif « vert », de son côté, polarise l'attention sur le sème « investissement durable », tellement attrayant aux yeux des investisseurs que son abus donne lieu à des phénomènes d'écoblanchiment, tandis que l'adjectif relationnel « pandémie » est un clin d'œil à l'adresse des investisseurs avec la possibilité d'un investissement humanitaire à vocation sanitaire, très alléchant dans un contexte de taux proches de zéro. Dans les trois cas il s'agit d'« emplois obliques » à savoir d'un type de modification qui s'apparenterait à « une volonté de manipulation linguistique qui est propre à certains langages comme, par exemple, celui de la publicité » (*Ibid.* : 87) dont « [l]'effet est d'habitude celui d'une condensation sémantique extrême favorisant la transmission des messages publicitaires » (*Ibid.*). En outre, si son degré de condensation contribue à l'efficacité de la communication, par ailleurs son sens va au-delà de la simple addition de ses constituants : *obligation pandémique* et *obligation pandémie* codifient le sens de titre financier qui vise à soulager les pays frappés par la pandémie, avec une facette humanitaire que le raccourci linguistique a la tâche de communiquer. Cette économie de mots se traduit finalement en une labélisation qui exalte la force sémantique du syntagme s'appuyant sur un clin d'œil à l'identité culturelle japonaise, à l'économie durable, à l'aide aux pays frappés par la pandémie.

8. Conclusions

Notre travail, au terme de l'analyse des trois typologies de structure que comportent les termes composés, a mis en évidence que le mécanisme de construction de produits financiers tels que les obligations *samourai*, *vertes*, *pandémiques* ou *pandémie*, ainsi que l'appellation choisie, envoient un signal aux investisseurs. La promesse publicitaire inhérente à la structure de ces produits, que les différents emplois adjectivaux se chargent d'incarner, s'avère en parfaite adéquation avec les objectifs déclarés lors de leur lancement. Or, dans le cas des *pandemic bonds*, si d'une part les épidémies se diffusent de façon exponentielle, d'autre part les conditions très restrictives de déclenchement des financements risquent de s'avérer moins aptes à garantir des temps rapides pour la distribution des aides. Comme le montre notre sous-corpus de presse spécialisée, un conflit se déclenche entre l'objectif déclaré de recueillir des fonds pour des fins nobles, que l'étiquette se charge de faire connaître, et l'issue de ce même conflit qui se traduit en une réduction du potentiel d'investissement dans les pays frappés par la pandémie.

Références bibliographiques

BONHOMME, Marc, *Le discours métonymique*, Berne, Peter Lang, 2006.

BÜHLER, Karl, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena, Fisher, 1934.
Rist.: Stoccarda, Fisher, 1965. Tr. It.: *Teoria del Linguaggio*, Roma, Armando.

GOES, Jan, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1999.

LEJEUNE, Pierre, « Le mot marché(s) dans le comptes rendus boursiers : entre métonymie et personnalisation », in L. GAUTIER (éd.) *Les discours de la bourse et de la finance*, Berlin, Frank & Timme, 2012, p.159-177.

MALDUSSI, Danio, « Terminologia sistematizzata e terminologia spontanea in ambito finanziario : un rapporto conflittuale » *Publifarum*, n. 12, 2010, p. 1-22,
<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/336> (dernière consultation le 29.10.2021).

MARENCO, Sébastien, *Les adjectifs jamais attributs. Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de la référence*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2011.

MARTIN, Robert, « Notes sur la logique de la métonymie » in *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*, Paris, ENSJF, 1985, p. 295-307.

MARTIN, Robert, « Le vague et la sémantique de l'adjectif », *Quaderni di semantica*, n. 7, 2, 1986, p. 246-276.

MEYER, Bernard, « Métaphores et métonymies adjectivales », *Le Français moderne*, n. 56, 3/4, 1988, p. 193-212.

NOAILLY, Michèle, *Le substantif épithète*, Paris, PUF, 1990.

NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys, 1999.

ORLANDI, Adriana, *Le paradoxe de l'adjectif*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2020.

PERSYN-VIALARD, Sandrine, « La conception fonctionnelle du langage chez Karl Bühler », *La linguistique*, n. 47, 2, 2011, p. 151-162, <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2011-2-page-151.htm> (dernière consultation le 30.07.2021).

PRANDI, Michele, *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992.

SABLAYROLLES, Jean-François, *La néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Trésor de la langue française informatisé, <http://atilf.atilf.fr/>.

VALENTE, Michel, *Dictionnaire économie-Finance- Banque- Comptabilité*, Paris, Dalloz, 1993.

Sitographie

FSD Africa, *Kit d'Outils d'Obligations Verte Afrique*, 2020, https://www.fsdafrica.org/wp-content/uploads/2020/08/FSD-Africa_ToolKit_FR_Preamble.pdf (dernière consultation le 30.07.2021).

LE CERCLE DE L'EPARGNE, « Obligations vertes : Quand les obligations deviennent les acteurs de la transition énergétique », *Etudes*, 5.02.2021, <http://cercledelepargne.com/obligations-vertes-quand-les-obligations-deviennent-les-acteurs-de-la-transition-energetique> (dernière consultation le 10.09.2021).

MONEYSTORE, « Qu'est-ce qu'une obligation perpétuelle ? », 26.12.2012, <https://moneystore.be/2012/finance-questions/quest-quune-obligation-perptuelle> (dernière consultation le 10.01.2022).

WORLD BANK GROUP, « *Fact Sheet: Pandemic Emergency Financing Facility* », <https://www.worldbank.org/en/topic/pandemics/brief/fact-sheet-pandemic-emergency-financing-facility> (dernière consultation le 10.09.2021).

Articles de journaux

BADAZ, Issam, « Qu'est-ce que l'ingénierie financière ? », *Agora Vox*, 30.03.2009, <https://www.agoravox.fr/actualites/economie/article/qu-est-ce-que-l-ingenierie-53760> (dernière consultation le 10.09. 2021).

BARRÉ, Nicolas, « Le marché des obligations samurai ouvert aux banques étrangères », *Les Echos*, 1.04.1997, <https://www.lesechos.fr/1997/04/le-marche-des-obligations-samourai-ouvert-aux-banques-etrangees-811319> (dernière consultation le 10.09.2021).

BENOIT, Guillaume, « La Banque mondiale émet des obligations pour combattre les pandémies », *Les Echos*, 29.06.2017, <https://www.lesechos.fr/2017/06/la-banque-mondiale-emet-des-obligations-pour-combattre-les-pandemies-174929> (dernière consultation le 8.09.2021).

BENOIT, Guillaume, « Les 'pandemic bonds' flanchent face à l'extension du coronavirus », *Les Echos*, 26.02.2020, <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/les-pandemic-bonds-flanchent-face-a-lextension-du-coronavirus-1175218> (dernière consultation le 6.12.2021).

COUET, Isabelle, « Boom des émissions d'obligations 'yankees' », *Les Echos*, 18.01.2012 <https://www.lesechos.fr/2012/01/boom-des-emissions-dobligations-yankees-349834> (dernière consultation le 12.09.2021).

D'ALANÇON, François, « Écocide » : vers la reconnaissance d'un crime international, *La Croix*, 23.06.2021, [https://www.la-croix.com/Ecocide-vers-reconnaissance-dun-crime-international-2021-](https://www.la-croix.com/Ecocide-vers-reconnaissance-dun-crime-international-2021-06-23-1201162781)

[06-23-1201162781](https://www.la-croix.com/Ecocide-vers-reconnaissance-dun-crime-international-2021-06-23-1201162781) (dernière consultation le 12.09.2021).

GOUBY, Thierry, Coronavirus : « Les 'pandemic bonds' en question », *News Assurances Pro*, 23.03.2020,

<https://www.newsassurancespro.com/coronavirus-les-pandemic-bonds-en-question/01691244899> (dernière consultation le 10.09.2021).

LAMBRECHTS, Marc, « Les 'pandemic bonds' passent à la caisse », *L'écho*, 25.04.2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/les-pandemic-bonds-passent-a-la-caisse/10222675.html> (dernière consultation le 10.09.2021).

RAYNAL, Juliette, « Coronavirus: les pandemic bonds, une fausse bonne idée ? », *La Tribune*, 27.03.2020,

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/coronavirus-les-pandemic-bonds-une-fausse-bonne-idee-843482.html> (dernière consultation le 10.09.2021).

SEIBT, Sébastien, « Les 'obligations pandémiques', un mécanisme d'assurance à l'épreuve du coronavirus », *FRANCE 24*, 25.02.2020,

[https://www.france24.com/fr/20200225-les-obligations-pand%C3%A9miques-un-m%C3%A9canisme-d-assurance-%C3%A0-l-%C3%A9preuve-du-](https://www.france24.com/fr/20200225-les-obligations-pand%C3%A9miques-un-m%C3%A9canisme-d-assurance-%C3%A0-l-%C3%A9preuve-du-coronavirus)

[coronavirus](https://www.france24.com/fr/20200225-les-obligations-pand%C3%A9miques-un-m%C3%A9canisme-d-assurance-%C3%A0-l-%C3%A9preuve-du-coronavirus) (dernière consultation le 10.09.2021).

VIENNOT, Marie, « Les Cat Bonds ont de l'avenir », *Le Billet économique*, 7.06.2016,

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/les-cat-bonds-ont-de-l-avenir> (dernière consultation le 10.09.2021).

[1] BootCat est un logiciel en ligne (<http://bootcat.dipintra.it/>)_mis au point au sein du Département d'interprétation et de Traduction de l'Université de Bologne, Campus de Forlì.

[2] La banque de données *Nexis Uni* (anciennement *Lexis Nexis Academic*) permet d'accéder à des contenus sélectionnés dans les domaines juridiques et économiques à partir d'une pluralité de sources internationales, dans notre cas, parmi d'autres, *Les Echos*, *La Tribune* et *L'AGEFI Quotidien*.

[3] *Sketch Engine* est disponible à l'adresse suivante : <https://www.sketchengine.eu/>.

[4] « [D]es actes illégaux ou injustifiés commis en sachant qu'il existe une probabilité substantielle de dommages graves et étendus, ou à long terme, causés par ces actes à l'environnement » (D'ALANÇON 2021).

[5] Le *TLFi* est disponible à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/>.

[6] Faute de place, nous n'analysons pas ici les variantes de la structure *nom – nom*, à savoir les structures *nom – prép. – nom (obligation au pair, obligation de genre, obligation de transition)* et les *surcompositions (obligations à coupon zéro)*.

[7] D'après GOES (1999 : 50), « [t]raditionnellement, les adjectifs de couleur sont vus comme des signes **primaires** [en caractère gras dans le texte], parce qu'ils sont monosémiques, c'est-à-dire qu'il est impossible de les soumettre à une analyse componentielle ; leur sème commun est celui de la 'couleur' ».

[8] Le risque de *duration* est le risque de perte encouru par une obligation de longue maturité en cas de hausse des rendements.

[9] Le calque *green pass*, par exemple, pour lequel le français adopte la solution autochtone de *passé sanitaire*, focalise le sème de l'autorisation et de la permission. La motivation de ce passage est transparente.

[10] À la frontière entre actions et obligations, donc avec composante spéculative.

[11] C'est-à-dire garanties par des hypothèques ou par une banque.

[12] Pour une analyse des locutions *être court/être long* voir Maldussi (2010).

[13] La fréquence normalisée des syntagmes *obligations pandémiques* et *obligations pandémie* dans les sous-corpus *OPS* et *OP* est respectivement de 0,19 et 0,14 qui correspondent à 33 et 10 occurrences totales.

[14] Cette position n'est pas partagée par Marengo (2011 : 40) qui souligne que « [t]out adjectif dénominal n'étant pas nécessairement relationnel, il est normal d'observer des contacts avec les qualificatifs ». Parmi les adjectifs relationnels, en effet, certains admettent un emploi qualificatif. Dans ce cas, la relation avec un référent disparaît, et l'emploi de l'adjectif, en fait, n'est plus relationnel. Une journée hivernale, par exemple, peut être une journée froide printanière ; dans cet emploi, la relation avec l'hiver disparaît. Dans notre article, nous ne nous intéressons qu'aux adjectifs de structure relationnelle en emploi relationnel.

[15] Les documents en langue française sont largement minoritaires par rapport à ceux en langue anglaise et les occurrences du syntagme *obligations pandémie* ne sont qu'au nombre de deux.

[16] Le sous-corpus *OP* présente 10 occurrences du syntagme *obligations pandémie*, dont 5 sont suivies ou précédées dans le contexte immédiat d'une référence à la Banque mondiale. Le sous-corpus *OPS*, en revanche, présente 33 occurrences de l'expression

obligations pandémiques dont 3 seulement sont suivies ou précédées d'une référence à la Banque mondiale. Nous tenons à préciser qu'au vu de la relative exigüité des sous-corpus, nous nous réservons de valider ces résultats à partir de sous-corpus plus amples.

[17] À côté des *obligations* en cas de pandémie, il existe également des *euro-obligations*, habilement rebaptisées *obligations corona* par leurs partisans, parmi lesquels la France, l'Italie et l'Espagne. Parmi leurs détracteurs, l'Autriche, l'Allemagne et la Hollande, ces pays s'opposant à cette mesure qu'ils considèrent comme une dette mutualisée. Dans le domaine des nouveaux instruments financiers en temps de pandémie, les dérives ne manquent pas : que l'on pense au *corona coin*, une cryptomonnaie qui miserait sur la diffusion de la pandémie pour augmenter sa valeur.

[18] « [T]oute obligation catastrophe émise ou à émettre par le Trésorier principal, en vertu de laquelle l'indemnité/les indemnités convenue(s) sera versée/seront versées au Trésorier principal à travers une réduction du nominal de l'obligation dû aux détenteurs des obligations, à condition que les critères de déclenchement soient remplis » [Notre traduction].

[19] La fréquence absolue décroissante a été ultérieurement qualifiée en fréquence ARF (*Average Reduced Frequency*) qui permet de niveler les fréquences élevées qui pourraient se présenter dans certaines parties des sous-corpus. Raison pour laquelle dans cette liste « fund » précède « country » qui affiche une fréquence absolue supérieure mais une fréquence ARF inférieure.

[20] Les agences d'intervention agréées telles que les organisations internationales et les ONG.

[21] Utilisé en contexte négatif : « En cas de pandémie entraînant de nombreux décès, les investisseurs ne récupéreront qu'une partie de l'argent ou, dans des cas extrêmes, devraient même amortir complètement leur investissement ».

[22] Le document est disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/topic/pandemics/brief/fact-sheet-pandemic-emergency-financing-facility>.

[23] Sans oublier que ces obligations ne sont pas négociées sur les marchés boursiers publics, ce qui ne joue pas en faveur de la transparence du mécanisme...

[24] Le Japon et l'Allemagne figurent en tant que pays donateurs car ils contribuent avec un apport qui servira à financer les intérêts des titres émis.

Per citare questo articolo:

Danio MALDUSSI, « De nouvelles dénominations pour un concept ancien : le rôle de l'adjectif qualificatif, de l'adjectif relationnel et du substantif épithète dans les processus d'innovation néologique en temps de pandémie », *Repères DoRiF*, n. 25 – *Le lexique de la pandémie et ses variantes*, DoRiF Università, Roma luglio 2022, <https://www.dorif.it/reperes/danio-maldussi-de-nouvelles-denominations-pour-un-concept-ancien-le-role-de-ladjectif-qualificatif-de-ladjectif-relationnel-et-du-substantif-epithete-dans-les-processus-d/>

ISSN 2281-3020

Quest'opera è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione – Non commerciale – Non opere derivate 3.0 Italia.

